



Monsieur le Président Directeur Général
Cyril Roger
Segula Technologies
103 Bd de la Mission Marchand
92400 Courbevoie

Puteaux le 18 mars 2026

LR/AR

Objet : Demande du maintien du dialogue social durant la période transitoire.

Monsieur le Président,

Une restructuration est en cours au sein des entités Segula France.

Par l'intermédiaire de vos équipes RH, vous avez informé et consulté les instances des sociétés Segula Matra Automotive, Segula Engineering, Segula Intégration et Segula Global Service concernant leur futur mise en location gérance au 01 avril 2026 au sein de Segula Technologies France (STF), avant une fusion définitive prévu pour début 2027.

Cette restructuration entraîne la perte des mandats de l'ensemble des instances des dites sociétés.

Cette perte de mandats prive les salariés de votre entreprise d'un soutien technique et juridique, ainsi que de l'accompagnement financier habituellement assuré par les activités sociales et culturelles des différents CSE et ce, selon vos indications, pour une période d'un peu moins d'un an.

De plus, vous demandez à l'ensemble du CSE dont vous avez la charge de clôturer leurs activités dans les plus brefs délais afin que leurs comptes soient présentés avant la fin du mois de mars. Or, selon les bureaux des différents CSE, cette échéance est techniquement difficile à tenir.

Cette situation prive à nouveau les salariés d'actions menées par les élus en faveur de leur bien être jusqu'à fin mars 2026.

Nous vous rappelons que les actions menées par l'ensemble des élus contribuent également à l'image de la marque employeur de la société que vous dirigez.

Cette situation n'est pas acceptable pour le SICSTI CFTC.

Par l'intermédiaire de nos représentants, nous vous avons fait remonter les conclusions d'une étude juridique que nous avons réalisée.

Celle-ci met en évidence la possibilité pour les élus de poursuivre l'exercice leurs fonctions et de proposer des activités ASC jusqu'au 31 mars 2026, tout en disposant du temps et des moyens nécessaires pour procéder ensuite à une clôture des comptes dans de bonnes conditions après le 01 avril 2026.

Nous vous demandons de mettre en place avant fin mars 2026 sur l'ensemble des quatre sociétés qui constitueront STF, un accord de méthode qui pourra perdurer jusqu'à la mise en place des futurs élections afin de :

- Laisser le temps aux CSE actuels de clôturer leurs comptes de manière correcte et rigoureuse, afin que la future structure dispose de l'ensemble des éléments nécessaires.
- Mettre en place une structure permettant de proposer aux salariés des activités de type ASC,
- Engager des discussions avec les Organisations syndicales sur le transfert et l'adaptation des accords vers STF,
- Ouvrir des négociations au minimum avec les Organisations Syndicales représentatives sur les périmètres actuels, concernant la future organisation de la représentation du personnel.
- Maintenir une représentation minimale du personnel durant la période transitoire jusqu'aux prochaines élections,

Concernant les trois premiers points, nous avons procédé à des consultations juridiques afin de pouvoir vous proposer des solutions concrètes et réalisable que nous sommes prêts à vous soumettre.

Les solutions que nous vous proposerons permettent également d'accompagner la société dans sa restructuration.

En effet, vous avez récemment exprimé votre volonté de renforcer et de promouvoir les enjeux HSE au sein du Groupe Segula. Une orientation avec laquelle nous ne pouvons qu'être pleinement en accord.

Mais nous devons souligner et rappeler que la disparition d'un dialogue social au sein d'un groupe leader européen et mondial, ne peut qu'être préjudiciable à l'image de l'entreprise et sa marque employeur et pourrait entraîner en interne, une augmentation des Risques Psychosociaux.

A contrario, la mise en place de structures transitoires, intégrant un haut niveau d'exigence en matière de HSE et de dialogue social, est un vecteur de communication important pour la marque Segula.

Nous voulons croire en la volonté de progrès de la société que vous dirigez ainsi qu'en votre engagement en faveur de son développement et de sa croissance.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président Directeur Général, mes salutations distinguées.

Paris le 18/03/2026

Louis Duvaux

Président du SICSTI CFTC

